Chaque petit geste de votre part, nous permettra de faire un grand pas vers une ville plus saine et d'offrir une qualité de vie à tous!

Service de l'aménagement du territoire

Adresse :

300, boulevard Albiny-Paquette
Mont-Laurier (Québec) J9L 1J9

Téléphone: 819 623-1221

Télécopieur: 819 623-4840

Courriel: amenagement@villemontlaurier.qc.ca

Service de l'aménagement du territoire

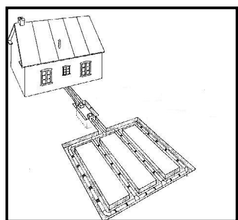
Quelles sont vos responsabilités environnementales?

►Protection des milieux riverains
►Usage des pesticides
►Installations septiques





Installations septiques



Avoir une installation septique **conforme** est une étape très importante pour le maintien d'un environnement sain. Par contre, son bon **entretien** est tout aussi important:

- Vidangez régulièrement la fosse (2 ou 4 ans selon l'occupation);
- Ne jetez pas de déchets, graisses ou produits chimiques dans votre système;
- Circulez le moins possible sur l'emplacement du champ d'épuration et n'y laissez pousser ni arbustes ni arbres;
- Évitez de surcharger le système avec une grande quantité d'eau;
- Évitez d'utiliser un broyeur à déchets.

Ainsi, vous **réduirez** au maximum le déversement de **phosphore** et de **bactéries** dans l'environnement.

Quelques signes démontrant que votre installation septique est **défectueuse:**

- Le gazon au-dessus de l'installation septique est très vert;
- La terre autour de la fosse est imbibée d'eau ou cède sous vos pieds;
- Vous voyez des refoulements dans la douche ou l'évier;
- Un liquide gris ou noir apparaît sur le gazon;
- Croissance rapide d'algues dans les lacs et les cours d'eau;
- Niveau élevé de nitrate, de bactéries ainsi que d'autres contaminants dans l'eau des puits voisins.

Si votre installation septique est à **refaire**, un **permis** est nécessaire, car elle doit être conforme à la réglementation provinciale, donc contactez nous.

Attention au phosphore!

En plus d'aider à la **prolifération des algues**, le phosphore peut compromettre la survie de certaines espèces de poissons ainsi que la transparence de l'eau.

Principales sources de phosphore:

- Eaux d'égout;
- Savons et détergents;
- Engrais;
- Déboisement et érosion.

La protection des lacs
et cours d'eau
La responsabilité de tous !

RIVE

La rive est un lieu de transition, variant de 10 à 15 mètres selon la pente, entre le milieu terrestre et aquatique.

Importance de la végétation sur la rive:

- Diminution de l'érosion;
- Filtration des polluants;
- Prévention de l'envasement;
- Réduction des algues;
- Création d'ombres pour éviter le réchauffement de l'eau;
- Eau plus claire.

LIGNE DES HAUTES EAUX

Permet de délimiter le littoral (plan d'eau) et la rive.

- Endroit où il y a une prédominance de plantes aquatiques;
- Si barrage: cote maximale d'exploitation de l'ouvrage;
- Dans le cas où il y a un mur de soutènement (légal), il délimite la rive;
- Limite des inondations de récurrence de 2 ans.

LITTORAL

Cette zone, qui s'étend de la rive au centre du cours d'eau ou du lac, est considérée comme la zone la plus riche et la plus diversifiée de l'écosystème.

Pour conserver cette zone saine, il est interdit de :

- Creuser dans le littoral;
- Prélever du gravier;
- Le remblayer.

Bref, dans la mesure du possible évitez toutes les interventions sur la rive et le littoral.

Les interventions requises (par exemple, une prise d'eau), doivent être autorisées par la Ville et le ministère de l'Environnement.

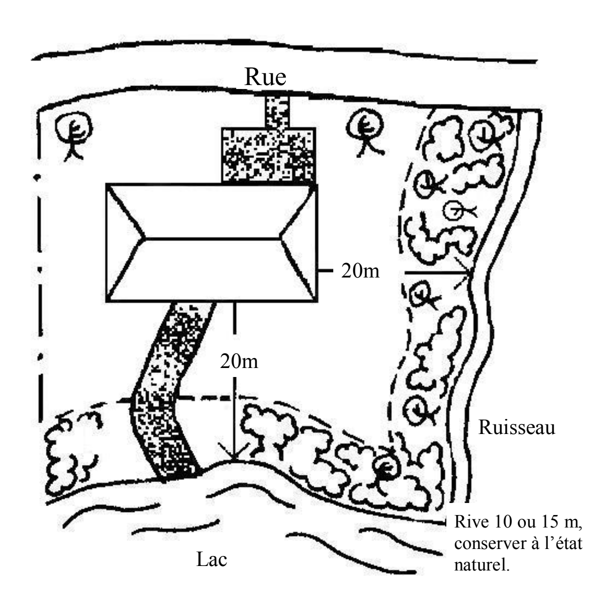
Vous voulez un cours d'eau, un lac où l'eau est d'une couleur attirante sans algue et ne dégageant pas d'odeurs? Il n'est jamais trop tard pour réparer les dégâts en:

- Plantant des arbres et arbustes sur la rive;
- Évitant l'utilisation de pesticides ou tout engrais à proximité de l'eau;
- Éliminant la pelouse en bordure de l'eau;
- Vérifiant la conformité de votre installation septique.

N'oubliez pas que les ouvrages sur le bord des cours d'eau et des lacs sont assujettis à un permis, contactez votre inspecteur!

Mieux vaut une vue restreinte sur un lac en santé qu'une vue imprenable sur un lac pollué...

Les règles d'aménagement en bordure de l'eau



Il est permis d'avoir une ouverture de 5 mètres de largeur dans la rive et d'y aménager un sentier **piétonnier** d'une largeur maximale de 2 mètres pour accéder au plan d'eau.

UTILISATION DES PESTICIDES

L'entretien préventif, la solution écologique pour une pelouse en santé:

- Tondez à une hauteur de 6 à 8 cm;
- Fertilisez à la fin de l'automne;
- Arrosez en profondeur et moins souvent (voir réglementation sur l'arrosage en milieu urbain);
- Aérez au début de l'automne;
- Terreautez et sursemez à la fin de l'automne;
- Déchaumez, enlevez l'excès (0,5 pouce) à l'aide d'un râteau lourd ou d'une déchaumeuse.

Si vous devez utiliser des pesticides:

- Achetez seulement la quantité suffisante;
- Suivez le mode d'emploi;
- Suivez les directives concernant la préparation, la manipulation, l'application, ainsi que l'élimination;
- Appliquez seulement où c'est nécessaire (évitez le traitement généralisé);
- Faites l'épandage au bon moment pour éviter de recommencer.

N'oubliez pas que l'utilisation de pesticides n'est pas un moyen préventif. De plus, cette mesure n'est efficace qu'à court terme contrairement aux pratiques d'entretien.

Nos enfants sont ceux qui ont le contact le plus direct avec la pelouse, donc pour leur santé évitez tout produit toxique.

Pesticides et lacs ne font pas bon ménage...

L'utilisation de pesticides sur le bord de l'eau peut avoir des répercussions très négatives sur le milieu aquatique. En effet, les pluies entraînent souvent les pesticides dans le lac ce qui peut entraîner une prolifération démesurée des algues et détruire des sources d'aliments qui sont nécessaires à la survie de certaines espèces.